

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 3e/45-04
Séance du 13 JUL 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

**ELARGISSEMENT DE LA R.D. 83
B051 - ACQUISITIONS DE TERRAINS DE VOIRIE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de passer outre à l'avis du Directeur des Services Fiscaux.
- ❖ Autorise l'acquisition de la propriété SPETH au prix de 360 000 €, toutes indemnités comprises.
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera imputée au programme B051, chapitre 21, nature 2151, fonction 621, enveloppe 89849 du budget départemental 2007.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions